Bulletin d'information

Juin 2019

INFO–APHC

Mot de la directrice générale–Sylvie Breton

Bonjour, je suis très heureuse de vous présenter une nouvelle édition du bulletin d'information INFO-APHC.

Au cours des dernières semaines, le Gouvernement du Québec a procédé à deux annonces importantes pour les personnes handicapées, soit un montant de 238 millions pour l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail et 30 millions pour aider les parents d'enfants handicapés. Vous trouverez les détails aux pages 5 et 9.

L'assemblée générale s'est tenue le 25 mai dernier à St-Hilarion au cours de laquelle nous avons procédé à l'élection du conseil d'administration dont vous trouverez la composition à la page 7. D'ailleurs, je tiens à souligner l'arrivée de Mme Nathalie Tremblay et le départ de Mme Gisette Bergeron qui a tiré sa révérence après 6 années d'implication. Grâce à ses qualités humaines, ses talents d'organisatrice, sa grande disponibilité, son expérience et son important réseau social, elle a contribué au bon fonctionnement et au développement de l'organisme. Merci beaucoup !

À la page 8, vous trouverez le plan d'action pour l'année 2019-2020 qui a été adopté lors de l'assemblée générale. Vous serez à même de constater qu'il est ambitieux et que ce n'est pas le travail qui va manquer encore cette année.

Après plusieurs semaines de développement, nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau site internet renouvelé. Nous espérons que vous apprécierez votre visite !

Pour des raisons économiques, le bureau sera fermé pour huit semaines. Voir les dates de fermeture à la page 6.

Je vous souhaite un été rempli de belles journées ensoleillées.

Association des personnes handicapées de Charlevoix inc.

Dans ce numéro:

- Mot de la directrice générale
- Nouveau site internet
  Page 1
- Brunch – Cabane à sucre
  Page 2
- Cours de cuisine
- Fête des bénévoles
  Page 3
- Journée culturelle
  Page 4
- Enfants handicapés: 30 M$ pour aider plus de parents
  Page 5
- Fermeture du bureau–Été
- Vêtements adaptés
- Corporation de mobilité collective de Charlevoix
  Page 6
- Anniversaire d'un membre
- Conseil d'administration 2019-2020
  Page 7
- Plan d'action 2019-2020
  Page 8
- 238 millions pour l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail
  Page 9

Nouveau site internet

Notre nouveau site internet est maintenant en ligne et il est compatible avec les téléphones intelligents et tablettes.
Vous pouvez renouveler et payer votre cotisation, faire des dons, consulter les activités à venir, connaître nos services, etc.

www.aphcharlevoix.com

Le site internet a été réalisé par l'Agence BIX
www.agencebix.com

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE CHARLEVOIX

Retour sur nos activités

Brunch–cabane à sucre

Dimanche le 28 avril 2019, 70 personnes se sont réunies au Centre des Loisirs de Rivière-Malbaie pour le brunch annuel de l'APHC. Nous avons reçu la visite de la Cabane à sucre mobile des Jardins du Centre des Éboulements. Chaque participant a pu déguster de la tire d'érable et acheter des produits de l'érable. La bonne humeur était au rendez-vous pour l'occasion, merci à tous de votre présence !

Voici quelques photos de l'évènement. Merci à Jean-Marc Turcotte pour les photos !

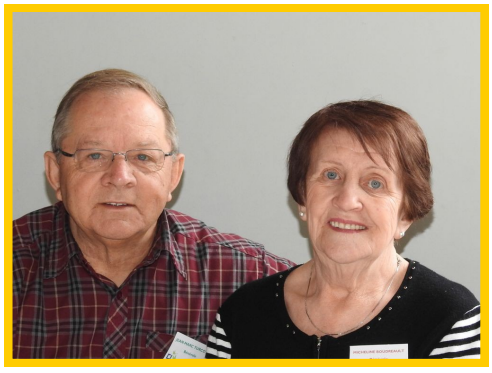

Retour sur nos activités (suite)

Cours de cuisine

En collaboration avec le Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle de Charlevoix ainsi que les Services de main-d'œuvre l'Appui, 5 ateliers de cuisine ont eu lieu à l'École secondaire du Plateau. C'est Mme Céline Imbeault, cuisinière à la Commission scolaire, qui a animé les cours offerts à 9 de nos membres. Merci à tous ceux et celles qui ont se sont investis pour le succès de cette formation.

Fête des bénévoles

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole qui se déroulait du 7 au 13 avril, nous avons tenu à remercier nos fidèles bénévoles. Nous avons organisé un souper le 9 avril dernier et 29 bénévoles étaient présents lors de cette soirée ! Encore une fois, un énorme merci à tous nos bénévoles.

Voici quelques photos:

Retour sur nos activités (suite)

Journée culturelle

Le 14 juin dernier se tenait, pour la première fois, une journée culturelle au Centre des Loisirs de Rivière-Malbaie en collaboration avec M. Bébert (Luc Filion), conteur-animateur et Madame Alexandra Savard, professeure à l'École de la Cité-Danse. Les 20 participants ont grandement apprécié cette journée où le plaisir était au rendez-vous.

NOTE: Une journée semblable se tiendra à Baie St-Paul au cours de l'année.

Crédits photos: www.facebook.com/École-de-la-Cité-Danse et Gabrielle Hudon

Enfants handicapés: 30 M$ pour aider plus de parents

Après un cafouillage qui avait placé le gouvernement Legault dans l'embarras au printemps dernier, Québec a annoncé mardi l'injection de 30 millions $ pour aider entre 3000 et 4000 familles d'enfants handicapés supplémentaires.

Le gouvernement québécois ajoutera donc un second palier au programme de supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE). Alors que les quelque 2000 familles qui bénéficient déjà du programme reçoivent 978$ par mois, les parents de ce nouveau palier – dont les enfants sont moins lourdement handicapés – bénéficieront d'une allocation de 652$ par mois.

Retraite Québec, l'organisme chargé d'administrer le programme, se basera sur le nombre d'«habitudes de vie» affectées par le ou les handicaps de l'enfant (comme la capacité de s'alimenter par lui-même) pour déterminer à quel montant les parents auront droit.

«Avec le SEHNSE actuel, ça prenait trois ou quatre de ces activités qui étaient limitées, là on tombe à deux ou trois. Donc, ça va ouvrir la porte à beaucoup plus de gens», a commenté le ministre délégué à la Santé, Lionel Carmant, en conférence de presse. Il était accompagné de ses collègues à la Famille et aux Aînés, ainsi que de la députée Maryline Picard, elle-même mère d'un enfant lourdement handicapé.

Proches aidants

Alors que la CAQ avait promis en campagne électorale l'ajout de 22 millions$, dès cette année, pour aider les parents d'enfants handicapés, le premier budget du gouvernement Legault ne prévoyait rien à cet effet. Après des sorties de parents affectés dans les médias, Québec a finalement rectifié le tir, débloquant une somme plus importante que prévu.

«La raison pour laquelle ce n'était pas dans le budget c'est que c'est un programme complexe, a commenté le premier ministre François Legault. Ce que j'ai dit, c'est que même si le programme n'était pas complété, qu'on allait dès cette année remplir cette promesse.»

Son gouvernement a également annoncé mardi une aide supplémentaire de 7,8 millions$ pour les proches aidants afin d'aider le réseau de la santé à offrir plus de services. De plus, le programme sera bonifié de 100$ pour les bénéficiaires du programme de soutien aux familles.

Une aide bienvenue

Présente à la conférence de presse, la fondatrice et directrice générale de l'Étoile de Pacho, Nathalie Richard, a accueilli favorablement l'annonce de mardi. «Tout programme, tout service, tout argent supplémentaire qui est investi pour les personnes handicapées est une très bonne nouvelle puisqu'on part de loin au Québec pour l'aide aux enfants handicapés», a-t-elle commenté.

Son organisme d'entraide pour parents d'enfants handicapés favorisait toutefois une révision en profondeur du programme, plutôt que l'ajout d'un nouveau palier.

Les adultes attendront

L'annonce de mardi a toutefois créé une vive déception chez l'organisme Parents pour toujours, qui milite pour les parents d'enfants handicapés majeurs. Ceux-ci espéraient que Québec annoncerait une bonification de l'aide accordée aux familles naturelles, beaucoup moins généreuse que celle offerte aux familles d'accueil d'enfants handicapés.

Les travaux à ce sujet, notamment sur le calcul de l'écart, sont toujours en cours, assure le ministre Lionel Carmant. «Les travaux sont quand même complexes, le ministère des Finances est en train de gérer ça, dit-il. Dès qu'on aura les chiffres, on verra comment on peut travailler à combler cet écart.»

La révision surviendra «au cours du mandat», a rappelé le premier ministre Legault, sans s'engager dans un échéancier plus précis.Dès qu'on aura les chiffres, on verra comment on peut travailler à combler cet écart.»

Ménage dans les programmes

Entre-temps, le gouvernement Legault planche aussi sur une vaste révision des programmes destinés aux personnes andicapées. «On est en train de revoir tous les programmes pour les simplifier, pour simplifier l'accès aux programmes aussi», a commenté la députée Maryline Picard.

«Il y a 247 programmes pour les personnes handicapées au Québec, répartis sur 19 ministères et organismes», souligne-t-elle. Les parents doivent d'ailleurs jongler avec 70 formulaires différents, lorsqu'ils veulent accéder à ces divers programmes.

Source: https://www.journaldemontreal.com/2019/06/11/quebec-debloque-pres-de-38-m-pour-les-parents-denfants-handicapes-1

Fermeture du bureau – période estivale

Veuillez prendre note que notre bureau sera fermé pour la période estivale:
Du 1er juillet au 25 août

Nous serons de retour le 26 août pour la prochaine période d'activités.

En vous souhaitant à tous un bel été ensoleillé !!

Vêtements adaptés–Silvert's canada

Voici une compagnie de vêtements adaptés de tout genre, qui offre la livraison partout au Canada: Silvert's. Ils offrent aussi des chaussures adaptées et autres accessoires. Pour faire votre sélection, vous pouvez consulter leur inventaire sur leur site internet: **www.silverts.com**. Il est possible de commander un catalogue en papier à partir de ce site web. Nous avons d'ailleurs un de ces catalogues à notre bureau si vous désirez venir le consulter sur place.

Fièrement Canadien
Silvert's
Vêtements Adaptés & Chaussures

Corporation de mobilité collective de charlevoix

Nous vous joignons une carte d'affaire avec le numéro de téléphone du transport adapté et collectif. Nous croyons qu'elle vous sera utile.

Pour les personnes qui reçoivent le bulletin par courriel, il est possible de vous poster la carte d'affaire. Vous n'avez qu'à nous en faire la demande.

Corporation de mobilité collective de Charlevoix

60E ANNIVERSAIRE

M. Gervais Gonthier, l'un de nos membres actifs, a fêté son 60e anniversaire le 22 mars dernier. 75 personnes se sont rassemblées pour souligner cet évènement. Voici quelques photos de son anniversaire qu'il a souhaité partager avec nous.

Conseil d'administration 2019-2020

L'assemblée générale annuelle de l'APHC s'est tenue le 25 mai dernier au Centre des Loisirs de St-Hilarion. Un total de 29 personnes y ont assisté. Au cours de cette assemblée, deux administrateurs ont été réélus (Marie-Claude Otis et Jacques Tremblay) et notre secrétaire-trésorière, Mme Gisette Bergeron, a passé le flambeau. Nous la remercions de tout cœur pour son implication exceptionnelle au cours des six dernières années. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Nathalie Tremblay sur notre conseil d'administration et lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Membres du conseil d'administration 2019-2020

Joseph Lavoie	Président
François Thivierge	Vice-président
Yves Lavoie	Secrétaire-trésorier
Nathalie Tremblay	Administratrice
Jacques Tremblay	Administrateur
Claude Girard	Administrateur
Marie-Claude Otis	Administratrice

PLAN D'ACTION 2019-2020

Voici le plan d'action pour l'année 2019-2020 adopté lors de l'assemblée générale du 25 mai dernier:

- **Gestion des ressources humaines** :
  - Créer des politiques (salariale, accueil)

- **Consolider la mise en place de solutions permanentes afin d'aider les membres :**
  - Groupes d'activités de jour et occupationnels (hebdomadaire)
  - Activités de loisirs
  - Services d'aide (accueil et références, accompagnement, prêt d'aides techniques, etc.)
  - Représentation sur différents comités (transport, hébergement)
  - Groupe jeunesse
  - Groupe de proches aidants

- **Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et bénévoles :**
  - Réaliser le plan de communication et stratégies élaboré avec Béné voles d'expertise
  - Créer une politique de reconnaissance des employés et des bénévoles
  - Créer une politique d'accueil des bénévoles
  - Créer un guide du bénévole

- **Sensibiliser la population aux réalités de la personne vivant avec une déficience physique :**
  - Messages dans les médias
  - Conférences de presse
  - Sensibiliser les élus et commerçants sur les problèmes d'accessibilité des endroits publics

- **Améliorer nos structures et notre gestion :**
  - Créer une politique d'accueil et d'intégration des administrateurs
  - Élaborer un code d'éthique pour les administrateurs
  - Réviser nos règlements généraux

- **Développer de nouvelles activités (culturelles, ateliers, etc.)**

- **Améliorer et diffuser nos outils de communication :**
  - Mettre à jour notre dépliant
  - Actualiser notre site internet

- **Consolider le financement :**
  - Fondation Jacques Desmeules (signer une entente, conseil d'administration)
  - Entente de service avec le CIUSSS pour un groupe d'activités de jour
  - Recherche d'autres sources de financement (clubs sociaux, fondations, etc.)

Plus de 238 M$ injectés pour l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail

Le gouvernement du Québec injecte plus de 238 millions de dollars sur cinq ans pour aider les personnes handicapées à intégrer le marché du travail. Une stratégie qui vise aussi à contrer la pénurie de main-d'oeuvre. Ce financement permettra d'appliquer les 33 mesures de la nouvelle Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024.

Le ministre du Travail, Jean Boulet, poursuit ainsi sa Grande Corvée 2.0 qui a pour but de trouver des solutions à la rareté de la main-d'oeuvre au sein des bassins de la population qui sont sous-représentés. Il profite ainsi de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour faire son annonce. « On estime qu'il y a un bassin potentiel de 250 000 personnes en situation de handicap qui pourraient intégrer le marché du travail », a-t-il soutenu.

Selon les dernières données de Statistique Canada sur le marché du travail, le taux d'emploi était de 56,1 % en 2017 chez les personnes âgées de 25 à 64 ans vivant avec un handicap. Un taux plus bas que celui des personnes sans incapacité, qui s'élève à 79,3 %.

« Si j'avais un objectif de fond dans les annonces que je fais aujourd'hui, c'est essentiellement de réduire cet écart-là dans les taux d'emploi », a ajouté le ministre. Le ministre du Travail veut favoriser l'intégration des jeunes en offrant un service d'accompagnement pour les aider dans leur transition entre l'école et le marché du travail. « Ils ont été au coeur de l'élaboration de notre plan de match dès cette année, ils pourront se prévaloir d'un nouveau service d'accompagnement pour favoriser la transition de l'école vers la vie active », a expliqué M. Boulet.

Ils auront aussi un guide sur le transport en commun pour les aider dans leurs déplacements. Les mesures annoncées prévoient également la création de 400 postes permanents dans les entreprises adaptées.

Le gouvernement ajoute aussi 500 nouveaux participants au Certificat d'intégration au travail qui permet aux entreprises d'obtenir une subvention.

« Un employeur peut bénéficier d'une subvention équivalente à 85 % du salaire de la personne qui est soumise au contrat d'intégration au travail », a-t-il souligné, ajoutant que les entreprises peuvent aussi recevoir une aide financière pour adapter l'environnement de travail.

Source: https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1173888/marche-travail-emploi-personnes-handicapees-quebec-integration